

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

### SÉANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre du mois d'avril, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, MM. Stéphane DELÉAGE, Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Claire BARRIN, M. Michel CATON, Mme Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mmes Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, Joëlle TIBURZIO, Élixa DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Mme Christine RODRIGUES, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : MM. Stéphane BESSON, Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 28 mars 2024  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29  
Présents et représentés : 27

Secrétaire : Mme Catherine DUTEIL, Conseillère Municipale, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

#### N° 2024/058 - MARCHÉ HEBDOMADAIRE - TARIFS – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°2023/145 DU 14 DÉCEMBRE 2023

Considérant la délibération n° 2023/145 du 14 décembre 2023 ;

Il convient de modifier la délibération - à la suite d'une erreur matérielle - pour les tarifs appliqués aux passagers, comme suit :

- Passagers : prix au mètre

ANNÉE	2022	2023	2024
Janver/Février/Mars/Avril/Mai/Septembre/Octobre/Novembre/Décembre	3€	3,50€	3,50€
Juin/Juillet/Août/	6€	6,00€	6,00€

Les autres tarifs de la délibération n°2023/145 du 14 décembre 2023 restent inchangés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- MODIFIE les tarifs comme précisé ci-dessus.

.../...

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 074-217402809-20240404-CM24058-DE

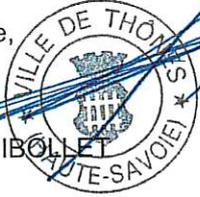
S<sup>2</sup>LO

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 9 avril 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Catherine DUTEIL

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 16 AVR. 2024 ET  
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 18 AVR. 2024

THÔNES, le 18 AVR. 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

